

# Perspectives

N°19/014 – 28 janvier 2019

## FRANCE – Marché du travail

### Freinage des créations d'emploi en 2018-2019

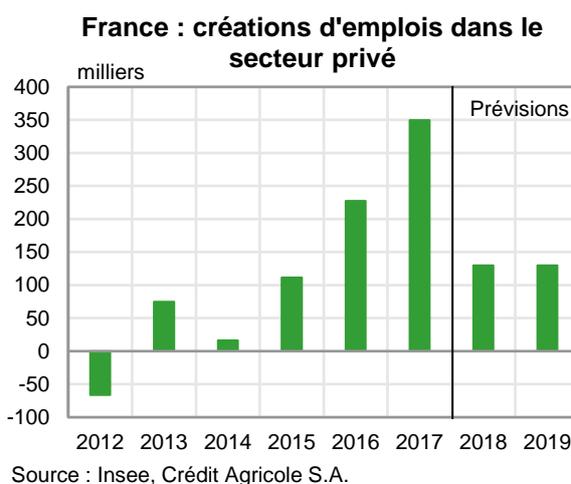
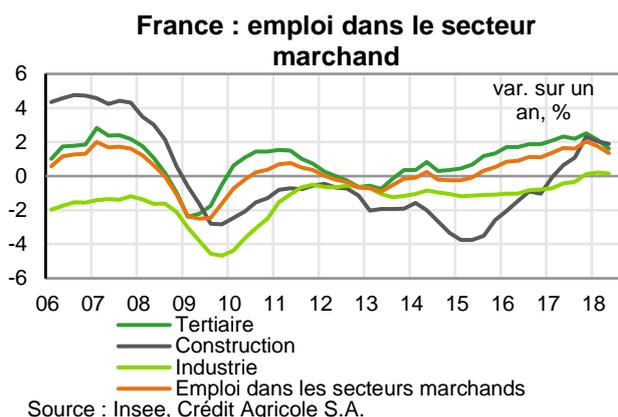
- Après une année 2017 très favorable, les déceptions se sont accumulées sur la conjoncture française en 2018. En particulier, on a constaté un net freinage des créations d'emploi en France, en lien avec la modération du rythme de la croissance du PIB par rapport à l'année précédente, même si elles demeurent bien orientées.
- Le pic des créations d'emploi est sans doute derrière nous. Après une hausse marquée de l'emploi salarié en 2017 (349 600 postes créés), on attend environ 130 000 créations d'emploi par an en 2018 et 2019.
- Cette baisse des créations d'emploi s'explique en bonne partie par le freinage de l'activité, avec une croissance du PIB qui atteindrait 1,5% en 2018 puis 1,6% en 2019, après +2,3% en 2017. Ce ralentissement des effectifs tient aussi au fait que l'effet des mesures de politiques économiques sur l'emploi a été nettement moins marqué qu'en 2017, avec l'amenuisement de l'effet du CICE et du pacte de responsabilité et l'arrêt de la prime à l'embauche pour les PME mi-2017.
- Au-delà, se pose la question de l'impact de l'ensemble des réformes récentes (réforme du code du travail, politique de l'offre et de redressement de la compétitivité, réforme de la formation et de l'apprentissage). Au global, l'ensemble de ces mesures pourraient avoir un effet favorable à moyen terme, mais difficile à chiffrer.
- Par ailleurs, conjoncturellement, on peut redouter un freinage plus net des embauches compte tenu des incertitudes nombreuses pesant sur l'environnement mondial (*Brexit*, guerre commerciale, ralentissement chinois...).

### Les créations d'emploi baissent en 2018, mais demeurent bien orientées

En 2018, la dynamique de l'emploi a été nettement plus faible qu'en 2017. Au cours des trois premiers trimestres de l'année, on compte 33 800 emplois nouveaux en moyenne par trimestre, contre 82 400 sur les trois premiers trimestres de 2017. Ce ralentissement est cohérent avec l'inflexion du rythme de croissance constatée. Après 2,3% de croissance du PIB en volume en 2017, on attend seulement 1,5% de croissance en 2018 et 1,6% en 2019.

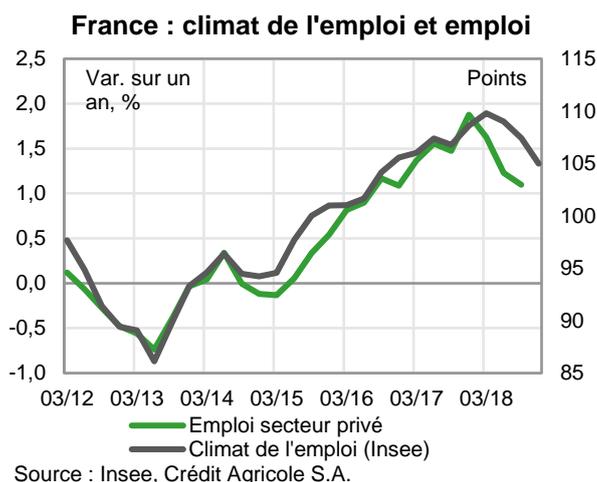


2017 constitue une année qui aura marqué un pic pour la croissance économique et les créations d'emploi, au plus haut depuis 2007. L'emploi salarié a augmenté de 349 600 postes en 2017, soit +1,4% sur un an, dont 356 000 dans le secteur privé et un léger recul dans le public (-7 000). On comptabilise 14 trimestres consécutifs de hausse de l'emploi, pour une augmentation cumulée de 763 000 créations nettes depuis 2015. A noter toutefois que ce résultat s'explique par une hausse historique des créations d'emplois intérimaires (210 000 sur quatorze trimestres).



Au troisième trimestre 2018, les créations d'emploi sont demeurées bien orientées, mais confirment le ralentissement par rapport à l'an dernier. Selon l'estimation avancée disponible, le nombre d'emplois dans le secteur privé est en hausse de 30 200 par rapport au deuxième trimestre, après une hausse de 22 400 sur le trimestre précédent. Autrement dit, une progression de 0,2% de l'emploi après +0,1%. L'emploi privé porte la progression d'ensemble (+0,2% sur le trimestre), tandis que l'emploi public est resté atone sur le trimestre. Au sein du secteur privé, les hausses les plus fortes sont intervenues dans la construction (+0,5% sur le trimestre) et les services marchands (+0,2%). A l'inverse, la tendance est à la stagnation dans l'industrie et l'agriculture. A noter un recul de l'intérim (-1,3% sur le trimestre).

**Au total, en 2018, les créations d'emploi dans le secteur privé atteindraient 130 000 unités, soit une progression de l'emploi de 0,5% sur un an. Au-delà, on attend des créations d'emploi du même ordre en 2019 compte tenu d'un scénario dans lequel la croissance du PIB se maintiendrait sur un rythme assez similaire (+1,6% l'an).** A court terme, les indicateurs d'intentions d'embauches demeurent à des niveaux assez élevés (en dépit de leur net ralentissement depuis le début 2018), indiquant une poursuite des embauches dans l'ensemble du secteur marchand.



En 2018, l'infléchissement de la tendance en matière de créations d'emploi contribue à retarder le recul du taux de chômage, ainsi qu'en témoigne sa stagnation au troisième trimestre. Ce dernier atteint 8,8% de la population active en France métropolitaine, en légère baisse sur un an (de 0,5 point). La progression tendancielle de la population active et le retour d'une partie des chômeurs découragés sur le marché du travail sont également des facteurs explicatifs du caractère modeste du recul observé.

## Une évolution liée avant tout au cycle de croissance

Schématiquement, la hausse de l'emploi résulte, d'une part, de la croissance de l'activité en volume et, d'autre part, des gains de productivité du travail par tête (cf. l'encadré ci-dessous). La productivité progresse en général de manière assez régulière, de 0,9% par an en moyenne entre 2010 et 2016. Les fluctuations de l'emploi reflètent donc avant tout celles de l'activité.

Or, 2018 a été marquée par l'accumulation de déceptions sur les données macroéconomiques de la zone euro. Les indicateurs récents les plus éloquentes sont le recul du PIB allemand observé au troisième trimestre (-0,2%, après +0,5%) et la stagnation de l'économie italienne sur la même période (après +0,2%). Une part de ces déceptions s'explique sans doute en partie par des éléments ponctuels, comme la faiblesse des immatriculations automobiles, les velléités protectionnistes américaines ou les incertitudes liées au Brexit. En France, le ralentissement de la croissance en 2018 par rapport à 2017 s'explique principalement par une modération de l'investissement des entreprises et des ménages et des exportations.

Le net ralentissement de l'emploi en 2018 s'explique donc en bonne partie par le freinage de la croissance. Il tient aussi au fait que l'effet des mesures de politiques économiques sur l'emploi a été

nettement moins marqué qu'en 2017, avec l'ameusement de l'effet du CICE et du pacte de responsabilité et l'arrêt de la prime à l'embauche pour les PME mi-2017.

Toutefois, certains indicateurs sont mieux orientés. Le taux d'activité des 15-64 ans atteint un plus haut historique à 65,9 % au T3 2018. En particulier, la part des emplois en CDI progresse, en même temps qu'un recul de la part des emplois en CDD/intérim est enregistré sur la période récente. La part des emplois en CDI dans l'emploi total demeure cependant nettement en dessous de son précédent point haut de 2008. Il est trop tôt pour déterminer s'il s'agit d'évolutions liées aux réformes du marché du travail ou d'un phénomène de nature conjoncturelle.

### Focus : modélisation des déterminants de l'emploi

Une technique usuelle de modélisation des perspectives de créations d'emploi fait intervenir des modèles à correction d'erreur. Ces derniers permettant de distinguer les déterminants de court terme des forces de rappel autour desquels l'emploi fluctue à moyen terme.

**A moyen terme**, la tendance de l'emploi est le solde entre la tendance de la croissance et la tendance de long terme de la productivité du travail par tête (cette dernière étant relativement stable au cours du temps).

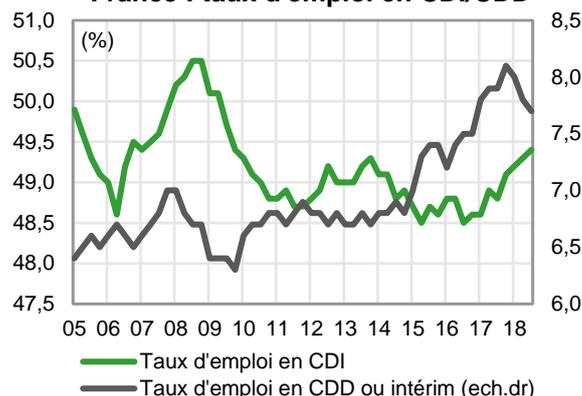
$$e = g - \pi$$

Avec  $e$  la tendance de l'emploi,  $g$  le taux de croissance de l'économie et  $\pi$  la productivité du travail par tête corrigée de l'effet des politiques économiques. A noter qu'avec une croissance potentielle de 1,3% en France (estimation actuelle de Bercy) et une croissance de la productivité de travail par tête d'environ 0,9% (moyenne de la période 2010-2016), les perspectives de progression annuelle de l'emploi à long terme sont modérées. D'où la nécessité des réformes de nature à susciter une tendance plus soutenue de la croissance.

**A court terme**, l'emploi fluctue autour de cette contrainte de long terme compte tenu de plusieurs déterminants : 1) la valeur ajoutée et les effets d'ajustement de l'emploi à l'activité ; 2) l'effet des politiques économiques ponctuellement mises en place (contrats aidés, mesures sur la baisse du coût du travail, etc.).

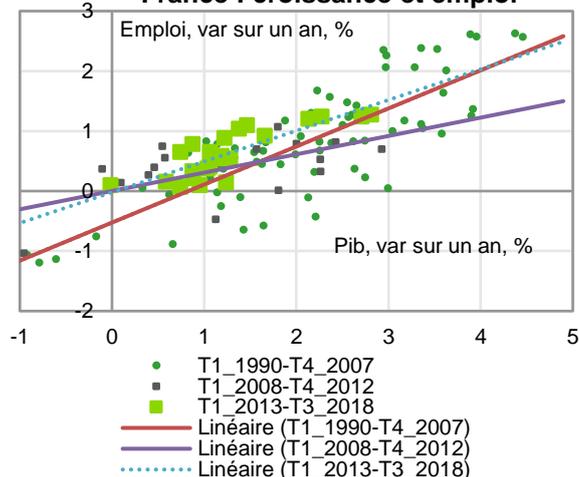
En combinant ces éléments, on peut rendre compte de la vitesse d'ajustement de l'emploi aux variations de l'activité. En effet, l'emploi s'ajuste avec retard à l'activité. Les entreprises tardent à licencier quand la conjoncture se détériore, ce qui fait ponctuellement baisser la productivité du travail par tête. Puis, ces dernières tardent également à embaucher une fois qu'une reprise conjoncturelle s'enclenche, compte tenu des délais pour embaucher et du climat d'incertitude (ce qui fait temporairement monter la productivité du travail par tête au-dessus de sa tendance de long terme).

### France : taux d'emploi en CDI/CDD



Ainsi que le montre le graphique ci-dessous, les données de la période 2013-2018 suggèrent un lien plus net entre la croissance et l'emploi que sur la période 2008-2012. Cela peut éventuellement être le signe d'une plus grande réactivité de l'emploi à l'activité sur la période récente, en lien avec l'effet des mesures visant à une plus grande flexi-sécurité du marché du travail ; l'emploi s'ajusterait plus rapidement et plus fortement aux fluctuations de l'activité. Cela peut aussi témoigner du fait qu'après un lent redémarrage en début de cycle, la tendance de l'emploi dépend plus directement de celle de l'activité et de la tendance de long terme de la productivité du travail. Il est difficile de conclure à ce jour. En outre, le lien entre croissance et emploi mesuré sur la période 2013-2018 demeure moins net que sur la période 1990-2007.

### France : croissance et emploi



### Impact des réformes récentes

Dans ce contexte mitigé, une des clés de la prolongation du cycle réside notamment dans une dynamique de créations d'emploi suffisamment pérennes pour renforcer la consommation privée. La

politique économique mise en place et plusieurs réformes récentes devraient contribuer à **rendre la croissance plus forte et plus riche en emplois**.

#### a) Réforme du code du travail

La principale ligne directrice de cette réforme de septembre 2017 était de poursuivre le mouvement de décentralisation de la négociation collective au niveau de l'entreprise, cela s'inscrivant dans la continuité de la précédente loi El Khomri (août 2016). Elle en simplifie les modalités et élargit les possibilités de conclure des accords au sein des entreprises, notamment sur le temps de travail et les salaires en cas de difficultés conjoncturelles. Si le rôle des entreprises est accru, les branches conservent toutefois certaines compétences et se voient attribuer de nouveaux domaines réservés. On peut aussi souligner que certaines dispositions assouplissent les conditions de rupture des contrats de travail (rupture conventionnelle collective), apportant plus de flexibilité et une moindre incertitude juridique pour les partenaires sociaux. Par ailleurs, certaines mesures visent le dialogue social. Enfin, un autre axe de la réforme vise à sécuriser les parcours professionnels<sup>1</sup>.

L'ensemble de ces mesures peuvent contribuer à renforcer la pro-cyclicité du marché du travail, engendrant des phases d'expansion mais aussi de retournement plus marquées. **Cependant, à moyen terme, elles devraient globalement améliorer le niveau de la croissance potentielle et de l'emploi en France.** En effet, en assouplissant les ruptures de contrat de travail et en recentrant la négociation au niveau de l'entreprise, cette nouvelle organisation du marché du travail devrait notamment permettre d'orienter la main-d'œuvre disponible plus efficacement vers les secteurs porteurs de l'économie. Le développement de ces secteurs plus dynamiques favoriserait en retour à la fois la hausse de la productivité et les perspectives de l'emploi.

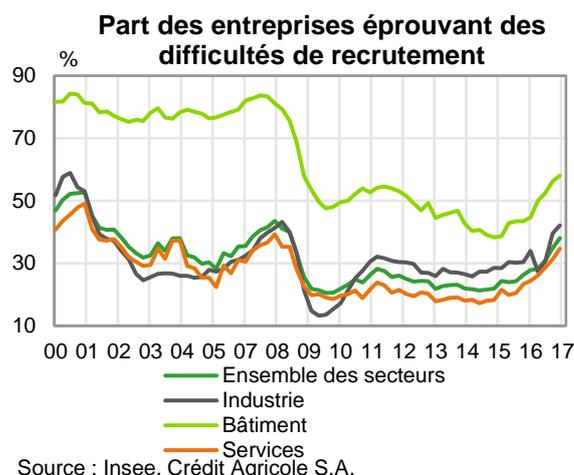
#### b) Politique de l'offre et redressement de la compétitivité

En outre, l'emploi devrait bénéficier à terme de la politique économique mise en place actuellement avec une poursuite de l'effort de redressement de la compétitivité coût et qualité des entreprises françaises entreprises lors du quinquennat précédent (CICE et Pacte de responsabilité, notamment). Ainsi le gouvernement met en place un allègement de la fiscalité des entreprises (taux de l'impôt sur les sociétés ramené par étapes de 33,3% à 25% d'ici 2022), des mesures de simplification pour les entreprises (loi Pacte) et la transformation du CICE en baisse de charges (renforcée sur les bas salaires). A cela s'ajoute le plan d'investissement dans les

compétences et une politique de soutien à l'innovation, à la recherche et aux secteurs porteurs (transition numérique, santé, transports du futur, transition écologique et énergétique). La finalité de cette politique est de susciter une reprise durable de l'investissement et une croissance plus solide et plus riche en emplois.

#### c) Formation et apprentissage

Un autre axe d'amélioration apparaît relatif à la formation et à l'apprentissage, afin notamment de mieux adapter la qualification de la main-d'œuvre aux besoins des entreprises. On peut en effet rappeler le niveau élevé des difficultés de recrutement dont témoignent les entreprises. Depuis début 2016, les résultats de l'enquête de conjoncture mensuelle de l'Insee font état d'une nette augmentation des difficultés de recrutement. Celles-ci se situent au-dessus de leur moyenne de long terme calculée sur la période 2000-2017. Elles ont maintenant retrouvé leur niveau de 2008 dans l'industrie, mais sont encore en dessous de leurs points hauts de 2008 dans les services et la construction. En outre, elles demeurent en dessous de leur plus haut historique observé au début des années 2000.



Ces difficultés de recrutement révèlent un niveau d'activité proche de son potentiel, qui bute sur un manque de main-d'œuvre qualifiée. À noter que les entreprises qui signalent un problème de disponibilité de la main-d'œuvre compétente sont aussi souvent celles qui sont dans une nette dynamique de créations d'emplois, avec des soldes d'opinion sur les effectifs passés plus élevés que la moyenne des autres entreprises. Ce qui peut suggérer un besoin de formation accru et/ou une insuffisance de main-d'œuvre qualifiée dans ces secteurs porteurs (par exemple, dans le numérique, l'ingénierie, les nouvelles technologies et l'électronique).

De ce point de vue, les réformes en cours pourraient contribuer à résoudre leurs difficultés à moyen

<sup>1</sup> Note, [France – Réforme du marché du travail, Vers plus de souplesse, octobre 2017](#)

terme. Il s'agit notamment de la loi « avenir professionnel ». Cette dernière contient un volet sur « l'apprentissage » avec notamment la simplification de la procédure de conclusion, d'exécution et de rupture des contrats, le relèvement de la limite d'âge permettant d'entrer en apprentissage de 26 à 29 ans, la création d'une classe de troisième dite « prépa-métiers », et la simplification des conditions de création et de fonctionnement des CFA (centre de formation des apprentis).

Un autre volet concerne la « formation professionnelle » avec notamment la réforme du compte personnel de formation (monétisation du compte, possibilités d'abondement, nouvelle définition des formations éligibles, déploiement d'un conseil en évolution professionnelle enrichi, création du « plan de développement des compétences » en lieu et place du plan de formation). *In fine*, l'objectif est de simplifier l'accès à la formation.

**L'ensemble de ces mesures pourrait avoir un effet favorable à moyen terme. Ce dernier est toutefois difficile à chiffrer. Par ailleurs, on peut redouter à court terme un freinage plus net des embauches compte tenu des incertitudes nombreuses pesant sur l'environnement mondial (*Brexit*, guerre commerciale, ralentissement chinois...).**

## Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet

Date	Titre	Thème
25/01/2019	<a href="#">Monde – l'actualité de la semaine</a>	Monde
21/01/2019	<a href="#">Allemagne – Scénario 2019-2020 : vers une normalisation du rythme de croissance</a>	Allemagne
21/01/2019	<a href="#">France - Travail temporaire : tendances à mi-janvier 2019</a>	Sectoriel
18/01/2019	<a href="#">Monde – l'actualité de la semaine</a>	Monde
16/01/2019	<a href="#">France – Scénario 2019-2020 : pouvoir d'achat plus dynamique, mais nette dégradation des indicateurs</a>	France
11/01/2019	<a href="#">Monde – l'actualité de la semaine</a>	Monde
21/12/2018	<a href="#">Monde - L'actualité de la semaine</a>	Monde
21/12/2018	<a href="#">Monde – Scénario macro-économique 2019-2020 : de nombreux virages à bien négocier</a>	Monde
14/12/2018	<a href="#">Monde - L'actualité de la semaine</a>	Monde
14/12/2018	<a href="#">France – Crise des gilets jaunes, quelles conséquences économiques ?</a>	France
29/11/2018	<a href="#">France – Établissements de santé : Tendances à fin novembre 2018</a>	France, Sectoriel
26/11/2018	<a href="#">France – Retraites : État des lieux, et enjeux de la future réforme</a>	France
26/11/2018	<a href="#">Chine – Au-delà du risque financier</a>	Emergents
19/11/2018	<a href="#">France – Travail temporaire : tendances à mi-novembre</a>	Sectoriel
15/11/2018	<a href="#">Allemagne – Enjeux politiques : tourner la page des années Merkel</a>	Allemagne
14/11/2018	<a href="#">Infographie – Aéronautique : dix ans de low-cost</a>	Sectoriel
12/11/2018	<a href="#">Gaz Naturel en Europe : 2020, année de transition</a>	Energie
05/12/2018	<a href="#">France - Transports routiers de marchandises : Tendances à début décembre 2018</a>	France, transports
05/11/2018	<a href="#">Webzine Innovation Santé en partenariat avec les « Village by CA »</a>	Santé
31/10/2018	<a href="#">Aéronautique - Moteurs ! Ça tourne ! Action !</a>	Sectoriel
26/10/2018	<a href="#">France – Immobilier résidentiel : évolutions récentes et perspectives 2018-2019</a>	Immobilier
23/10/2018	<a href="#">Italie – Conjoncture : la pression monte</a>	Italie, Macro, Banques
19/10/2018	<a href="#">Italie – Finances publiques : loi de finances 2019, un défi européen</a>	Italie
16/10/2018	<a href="#">Allemagne - La débâcle en Bavière affaiblit encore un peu plus la grande coalition</a>	Allemagne
15/10/2018	<a href="#">Le Baromètre e-Commerce en France et son infographie</a>	France, Sectoriel
09/10/2018	<a href="#">Le baromètre des Médias en France - Infographie</a>	France, Sectoriel
09/10/2018	<a href="#">Infographie - Transport aérien mondial</a>	Monde, Sectoriel

## Consultez nos publications réservées à la diffusion interne Groupe Crédit Agricole

Date	Titre	Thème
23/01/2019	<a href="#">Brexit : un changement radical de position de la part de Theresa May s'impose</a>	Royaume-Uni
21/01/2019	<a href="#">Italie – Secteur bancaire : Panorama macro-bancaire du 3e trimestre 2018</a>	Italie, Banques
28/12/2018	<a href="#">Italie – Secteur bancaire : Résultats du T3 2018 : la marque d'un environnement contraint</a>	Italie, Banques
28/12/2018	<a href="#">France – Crédits et placements : Perspectives 2018-2019</a>	France
19/12/2018	<a href="#">Attention aux repas de famille</a>	Monde
12/12/2018	<a href="#">Allemagne – Le choix de la continuité et de la stabilité plutôt que celui du renouveau</a>	Allemagne
12/12/2018	<a href="#">L'usine du futur</a>	Sectoriel
06/12/2018	<a href="#">France – Banque de détail : Résultats financiers du T3 2018 : stabilisation du PNB</a>	France, Banques
05/12/2018	<a href="#">Produits de la mer : rendre la ressource vraiment durable</a>	Sectoriel
03/12/2018	<a href="#">FINANCE DIGIT@LE – Novembre 2018 – n°7</a>	Finances
20/11/2018	<a href="#">Les agences de rating sont-elles capables de mesurer les risques politiques actuels ?</a>	Monde
14/11/2018	<a href="#">Italie : quelles leçons de la nouvelle (contre-)réforme des retraites ?</a>	Italie
09/11/2018	<a href="#">Aéronautique : les motoristes</a>	Sectoriel
08/11/2018	<a href="#">France – Crédits et placements : Cahier de graphiques – Septembre 2018</a>	France, Banques
07/11/2018	<a href="#">De la banalisation des stress tests en Europe</a>	Europe, Banques
02/11/2018	<a href="#">D'une globalisation à une autre</a>	Monde
23/10/2018	<a href="#">Italie – Secteur bancaire : Benchmark du S1 2</a>	Italie, Banques
19/10/2018	<a href="#">Les pays émergents : victimes ou coupables ?</a>	Monde
16/10/2018	<a href="#">Allemagne - La débâcle en Bavière affaiblit encore un peu plus la grande coalition</a>	Allemagne
15/10/2018	<a href="#">Le Baromètre e-Commerce en France et son infographie</a>	France, sectoriel
11/10/2018	<a href="#">Italie – Secteur bancaire : Panorama macro-bancaire du 2e trimestre 2018</a>	Italie, Banques
10/10/2018	<a href="#">Le Baromètre des Médias en France et son infographie</a>	Sectoriel
01/10/2018	<a href="#">France – Banque de détail : parts de marché du 2e trimestre 2018</a>	France, Banque

**Crédit Agricole S.A. — Études Économiques Groupe**

12 place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

**Directeur de la Publication** : Isabelle Job-Bazille - **Rédacteur en chef** : Armelle Sarda**Documentation** : Dominique Petit - **Statistiques** : Robin Mourier**Secrétariat de rédaction** : Véronique ChampionContact: [publication.eco@credit-agricole-sa.fr](mailto:publication.eco@credit-agricole-sa.fr)**Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :****Internet** : <http://etudes-economiques.credit-agricole.com>**iPad** : application **Études ECO** disponible sur l'App store**Android** : application **Études ECO** disponible sur Google Play

*Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.*